

Grainothèque

Qu'est ce que c'est ?

Une grainothèque est un espace d'échange de graines. C'est tout simplement un système d'échange, **accessible à tous**, où chacun peut **librement** prendre ou déposer des graines de fleurs, légumes, aromates.

Pourquoi cette cabane ici ?

Tout simplement pour qu'elle soit accessible à qui passe devant, tous les jours, à toute heure ! Il n'est pas nécessaire d'être un Menvillois pour y avoir accès, si vous passez ici, vous pouvez vous servir, mais n'oubliez pas de déposer à votre tour dès que vous le pouvez !

Pourquoi ce format là ?

Afin que l'on puisse également partager des ouvrages sur le jardinage, et pourquoi pas des outils dont on ne se sert plus mais que l'on veut faire profiter à d'autres, partager quelques plants, pouvoir y déposer une petite annonce qui a un lien avec le jardin.

Fonctionnement :

La grainothèque fonctionne en libre-échange.

Servez-vous mais n'oubliez pas de la nourrir à votre tour !

1° Lisez la charte ci-contre

2° Déposez vos graines dans un sachet (pas de graine F1 !) Notez sur le sachet

- la date de la récolte
- le nom de la semence
- la variété et les conseils utiles (période à semer, goût, couleur, ...)

3° prenez les graines dont vous avez besoin tout en pensant aux autres ! Pas de gaspillage, ne prenez que ce que vous pouvez cultiver !

Quelles graines et variétés partager ?

Toutes les graines : légumes, aromatiques, fleurs **MAIS** sans pesticide ! Favoriser les graines paysannes, donc reproductibles. Éviter les graines F1 (ce sont des graines hybridées par un procédé scientifique, la génération suivante ne produira pas les mêmes fruits, perd en vigueur et en homogénéité,...)

Bon jardinage !

Charte de la grainothèque

Par cette charte, je m'engage à respecter les bonnes pratiques suivantes:

- l'objectif de la grainothèque est de défendre la liberté d'échange des graines et des savoirs autour du jardinage.
- La grainothèque est basée sur le don et le troc entre jardiniers amateurs. Aucun échange commercial n'est possible.
- Il n'y a aucun abonnement à la grainothèque et il n'est pas obligatoire d'habiter à Menville pour profiter de ce service.
- La grainothèque est libre d'accès et gratuite.
- Peuvent être déposés des graines de fleurs, légumes, aromatiques, mais aussi des plants, des livres de jardinage uniquement, des outils de jardinage.
- Les graines doivent être récoltées dans un jardin/potager où n'est utilisé aucun produit de traitement chimique, pesticide et engrais chimique.
- Seules les graines dont la provenance est connue peuvent être recueillies afin d'éviter des graines hybrides.
- Les graines déposées doivent être nettoyées, triées et stockées dans des sachets en papier/bocaux mis à disposition sur lesquels sont notés le nom de la variété, l'année, la date de semis et de récolte.
- Ne pas déposer des graines de plantes invasives et envahissantes.
- Il est possible de donner des surplus de sachets AB (Agriculture Biologique) achetés dans le commerce.
- La biodiversité est favorisée en plantant des espèces adaptées à notre région, de préférence locales et dans la mesure du possible des variétés anciennes et rustiques.
- La grainothèque est un service offert par la municipalité de Menville qui ne peut être tenue pour responsable en cas de non-respect de cette charte par ses utilisateurs.

Nous comptons sur votre vigilance pour que la grainothèque conserve son éthique !